ACADEMIE DE DIJON
EXERCICE 2012

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Collège LOUISE MICHEL
71150 CHAGNY
N°R.N.E. : 0710009Z

PARAPHE :
DEPARTEMENT DE
SAONE ET LOIRE
Pièce n° 9

RAPPORT SUR LE COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2020

Présenté par :
Christophe BOUDIAS, chef d'établissement

I - ORGANISATION DES SERVICES DE L'INTENDANCE

1) Personnel : 1 poste d'attaché
1 poste de secrétaire d'administration (SAENES)
1 poste d'adjoint d'administration (ADJAENES)

Certaines tâches du secrétariat sont réalisées par les 2 personnels (Saenes et Adjaenes)

2) Personnel de service : 6 Adjoints Techniques Territoriaux 2ème classe
6 Adjoints Techniques Territoriaux Principaux 2ème classe
1 Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe
1 Agent de maîtrise

3) Organisation comptable

Depuis le 1er septembre 2011, le collège est rattaché au lycée Mathias de Chalon Sur Saône où est traitée la comptabilité générale.

II - Service de restauration et d'hébergement

Ce service est assuré par le personnel du Département de Saône-et-Loire (1 chef de cuisine, 1 second de cuisine et 1 aide cuisine).

Le nombre de demi-pensionnaires continue de baisser : 576 demi-pensionnaires à la rentrée de septembre 2020 contre 610 en septembre 2019.

Les différents tarifs de restauration sont fixés par le Conseil Départemental (tarif unique pour tous les collèges publics du département variant selon la catégorie : élève, personnel de l'établissement...) et sont présentés au conseil d'administration lors du vote du budget.
L'établissement détermine par un vote du conseil d'administration la participation aux charges communes (25% depuis de nombreuses années) et la répartition par trimestre du forfait élève (établie en fonction du nombre de jours de chaque trimestre).

La restauration scolaire poursuit plusieurs objectifs :

- préserver l'équilibre alimentaire et couvrir les besoins nutritionnels des adolescents notamment en proposant à chaque repas un plat principal, une garniture, un produit laitier une entrée et un dessert
- éduquer à la nutrition et au goût
- veiller à la sécurité alimentaire.

Dans le souci d'allier une production de qualité à un contrôle strict des dépenses, le SRH dégage un résultat très satisfaisant de **1 827.85 eur** démontrant un suivi régulier des recettes et dépenses.

Le suivi du crédit nourriture avec un inventaire à chaque période de vacances se poursuit.
Au 31/12/2020, le stock alimentaire se situe à 5 085.53 eur contre 6 077.37 eur en 2019.

III - CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE DES LOCAUX

L'établissement adhérant aux marchés départementaux pour la fourniture du gaz et de l'électricité, ces dépenses sont désormais prises en charge directement par le conseil départemental.

Seules les consommations d'eau continuent à être gérées dans le budget de l'établissement. En 2020 la consommation d'eau s'élève à 7 594.50 eur pour 1 491 m3 contre 1 941 m3 pour un montabnt de 9 261.54 eur en 2019.

IV - ENTRETIEN DES LOCAUX ET AMENAGEMENTS DIVERS

1) Par le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a pris en charge directement les travaux suivants :

- mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des salles de sciences, des laboratoires et des sanitaires, de l'espace d'attente du 3ème étage bâtiment B + remise en peinture des salles A21 et A22 et du couloir (diverses entreprises)

- réfection de l'éclairage extérieur (

- calorifugeage des canalisations eau froide et chauffage en chaufferie (SARL Emesys-Champforgeuil)

- pose de mains courantes sur l'escalier extérieur dans la cour (les Forges du Morvan - Luzy)

- pose de stores occultants sur la porte du réfectoire

- réparations sur lave-vaisselle

- reprises des défauts sur stores életriques et châssis de fenêtres

- pose d'un faux-plafond et d'un éclairage encastré au R+3 bâtiment A

- élagage des arbres et entretien des haies

- modification de l'alimentation en électricité : passage d'une alimentation moyenne tension en basse tension

- prise en charge de matière d'oeuvre pour la réfection des éclairages dans les salles d'études et l'ENTAME

- réparations diverses d'entretien sur la laverie et sur un portail électrique

2) Par le collège :

Outre des travaux réguliers de maintenance (peinture, entretien des espaces verts, dépannages divers...) l'équipe du service maintenance a continué ses travaux d'aménagements dont les plus importants sont :

- réfection peinture du bureau intendance

- pose d'une porte et d'une fenêtre à l'infirmerie

- installation de nouveaux vidéoprojecteurs à courte focale en salles de sciences financés par le conseil départemental

V - EQUIPEMENT EN MOBILIER ET EN MATERIEL

1) Par le Conseil départemental

Dans le cadre de la dotation annuelle mobiliers et matériels 2020 du Conseil départementale, le collège a obtenu :

- 7 casiers élèves
- 5 meubles mobiles salles de sciences
- 60 chaises de classe
- tapis hall
- 1 monobrosse
- 2 vidéoprojecteurs
- claustras pour l'espace commensaux du réfectoire
- 18 postes informatiques+17 écrans (dont 1 pour le cuisinier)
- 1 charriot de tablettes
- installation d'un défibrillateur

1) Par le Collège

- acquisition de petits matériels de cuisine
- démarrage du projet Voltaire (outil numérique de mise à niveau en orthographe)
- remplacement d'un sèche-linge
- 8 vidéoprojecteurs
- 5 PC portables

Fait à Chagny, le 26 mars 2021
Le Chef d'Etablissement,

COLLEGE LOUISE MICHEL
Le Principal
71150 CHAGNY

Christophe BOUDIAS